

AVIS D'APPEL À LA CONCURRENCE

CONSEILLER EN INSERTION PROFESSIONNELLE

TYPE DE PROCEDURE : Marché passé selon la procédure adaptée

NOM ET ADRESSE DU GCSMS : Le GECO-282 chemin Farrat-34700 SOUBES

LE PRÉSIDENT : BERNARD GOUJON

PRÉAMBULE

Le chantier d'insertion est une initiative qui naît d'une double préoccupation territoriale : celle de la progression des personnes éloignées de l'activité économique et celle de l'action concrète, utile au territoire et à ses habitants.

Le GECO s'appuie sur des prestataires pour mener ses actions d'accompagnement et d'insertion des publics ciblés. Le Geco et les actions du chantier d'insertion, sont cofinancés par le **Fonds Européen (FSE)** dans le cadre de l'axe 3 du programme opérationnel national **FSE** géré par le **Département de l'Hérault** via une délégation de gestion par les services de la Direction Régionale des Entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (**DIRECCTE**) Occitanie.

Dans ce cadre, le GECO et ses prestataires ont ainsi des obligations à respecter notamment en termes de réalisations et de publicité. Ces obligations conditionnent l'évaluation de l'opération menée qui sera nommée « *Découverte et pré qualification des métiers et des services à la personne et aux collectivités* ».

OBJET DU MARCHÉ Un accompagnement socioprofessionnel visant à favoriser l'insertion sociale et/ou professionnelle durable des salariés recrutés en contrat aidé sur les chantiers d'insertion.

Il doit permettre aux salariés de s'inscrire dans une démarche d'insertion en les aidant à élaborer un projet professionnel, à détecter et repérer leurs aptitudes et compétences et à réduire leurs freins à l'emploi.

DUREE : A partir du 1^{er} janvier 2022 pour une période de 12 mois

LIEUX D'EXECUTION : EHPAD

Territoire Pays Cœur d'Hérault : Soubès, Lodève, Paulhan, Saint Pargoire, Saint Bauzille de la Sylve, Gignac, Le Pouget, Clermont-l'Hérault, Servian

Secteur Est Hérault : Claret, Castries, Mauguio, Saint Jean de Védas, Cournonterral

PROFIL DES PRESTATAIRES : Intervention d'une association Intermédiaire qui a pour objet l'insertion sociale et professionnelle de personne en difficulté.

L'accompagnement socioprofessionnel doit être réalisé par un professionnel extérieur au GECO possédant une réelle expérience professionnelle dans le domaine de l'insertion des publics en difficulté. Ses qualités seront :

- Une bonne connaissance de l'environnement social et économique du bassin d'emploi ;
- Une aptitude à la négociation ;
- capacité à appréhender les difficultés du public concerné ;
- capacité à rendre compte, à poser des critères d'évaluation ;
- Une bonne connaissance des acteurs locaux liés à l'insertion.

Préconisations en matière de développement durable

Conscient de l'impact que génère les déplacements notamment sur l'environnement et le climat, le G.E.C.O.H. souhaite un intervenant de proximité, tant sur les pratiques internes du prestataire que sur la prestation du service elle-même, orienter son choix en prenant en compte les aspects de développement durable.

Dans cette logique, le titulaire précisera dans son offre ses pratiques en faveur de la qualité et du développement durable.

Quant à la prestation de fourniture pédagogique souhaite notamment que le prestataire s'engage à :

- Utiliser un taux moindre de documents papier
- Une proximité géographique

Le prestataire devra être un acteur du développement local ayant la culture du travail en réseau et en partenariat : les communes et communautés de communes, Pôle emploi, les établissements scolaires ou encore les entreprises.

MOYENS PRÉVUS :

Mise à disposition de moyens adaptés par le prestataire : plateaux techniques, salles de formation, outils informatiques, accès internet.

Le prestataire devra disposer d'une équipe à même d'accompagner les différents profils recrutés dans le cadre du Chantier d'Insertion.

Le prestataire devra adapter son accompagnement sur les entrées et sorties permanentes des salariés recrutés en chantier d'insertion.

CRITERES DE SÉLECTION : Consultation dans le cadre de la réglementation des marchés publics. Sélection en fonction de la conformité de la prestation au regard du cahier des charge :

- De la qualité technique,
- De la capacité professionnelle,
- Des CV des intervenants,
- De la proposition financière.

MODALITÉS D'OBTENTION ET DE TRAITEMENT DU DOSSIER

Les candidats pourront retirer le dossier au siège administratif du GECO **avant le :**
15 novembre 2021

À l'adresse suivante

GECO
282, chemin Farrat
34700 SOUBES

Ou en faire la demande par mail à secretariat@gecoh.fr

Vous pouvez également contacter le secrétariat du GECO au **04.67.44.33.03**

DATE DE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES : 30 novembre 2021

OUVERTURE DES PLIS : 10 décembre 2021

RÉPONSES AUX CANDIDATS : 15 décembre 2021